



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Développement d'applications réparties

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développement d'applications réparties. 2011, Université de Nantes. hceres-02039416

**HAL Id: hceres-02039416**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039416v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague B

### ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université de Nantes

Demande n° S3LP120002393

Dénomination nationale : Systèmes informatiques et logiciels

Spécialité : Développement d'applications réparties

## Présentation de la spécialité

L'objectif de la spécialité est de former des développeurs capables de maîtriser la complexité du développement et de la maintenance des applications réparties, par l'utilisation de méthodes, langages et outils adaptés. Ils intègrent ensuite des équipes de développement et de maintenance des systèmes d'informations des grands comptes et des grandes administrations. Les métiers visés sont : analyste programmeur, développeur d'applications informatique, webmaster développeur...

Cette spécialité, ouverte en 2001, associe les capacités et complémentarités pédagogiques de l'IUT de Nantes, hôte de la licence professionnelle, et de la Faculté des Sciences et techniques. Elle complète l'offre de formation en informatique aux côtés d'un DUT, de licences et de masters. Dans la région, trois licences professionnelles se positionnent sur le domaine « Systèmes informatiques et logiciels » mais ne présentent pas de redondance dans les spécialités.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	40
Taux de réussite	86 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	11 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %
Pourcentage de diplômés en emploi	enquêtes internes (6 à 8 mois) 75 % - 85 %
	enquêtes nationales 88 % - 100 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité a acquis au cours de ses dix années d'existence une solide expérience et une reconnaissance dans le tissu économique local, ce qui lui vaut aujourd'hui des indicateurs de performance et de fonctionnement très satisfaisants. Les acteurs de cette licence professionnelle font preuve de réactivité et savent donner les impulsions nécessaires pour pérenniser cette spécialité, comme le prouve l'ouverture à l'apprentissage à la rentrée 2010.

La formation présente un taux de pression compris entre trois et quatre ; ce qui lui confère une bonne attractivité qui, néanmoins, n'opère que parmi le public de DUT et de BTS. Malgré la mise en place d'un parcours amont licence professionnelle, les candidats issus de L2 sont peu nombreux. Une alternative remarquable, proposée par les responsables, est d'impliquer une enseignante de la Faculté des Sciences dans le pilotage de la formation.



Les effectifs se sont stabilisés depuis 2008 autour d'une quarantaine d'étudiants. Le taux de réussite est plutôt dans une limite basse et mérite une attention toute particulière pour éviter les abandons et les échecs en cours de formation.

L'offre régionale en matière d'emploi dans le domaine du développement et de la maintenance des systèmes d'informations est très vaste, ce que semble confirmer les taux satisfaisants de l'insertion professionnelle. Les postes occupés sont en adéquation avec le contenu de la formation ; quelques diplômés évoluent rapidement vers des postes d'ingénierie avec un statut de cadre. La durée moyenne de recherche d'emploi ne dépasse pas un mois.

L'équipe pédagogique n'a pas de partenaires officiels mais a tissé de nombreux liens avec différents acteurs du monde professionnel (grands comptes, sociétés de service, éditeurs de logiciels, société de consulting...) qui soutiennent fortement la formation. Les collaborations se concrétisent par des interventions dans les enseignements (à hauteur de 30 % du volume global), par l'accueil de stagiaires et d'apprentis, par la participation dans les jurys. Les professionnels participent activement aux évolutions du contenu pédagogique de la formation au travers du conseil de perfectionnement qui se réunit une fois tous les deux ans. Une plus grande fréquence de ce conseil permettrait d'être encore plus réactif.

Une auto-évaluation a été menée par le porteur de la licence professionnelle ; elle fait bien apparaître les points faibles et les forces de cette spécialité.

- Points forts :
  - La bonne synergie avec le monde professionnel.
  - Un bon taux d'insertion professionnel.
  - Une équipe pédagogique dynamique et réactive.
  - L'ouverture à l'apprentissage.
  
- Points faibles :
  - Peu d'étudiants issus de L2.
  - Le taux de réussite moyen.

## Notation )

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

## Recommandations pour l'établissement )

L'ouverture à l'alternance est un excellent moyen d'accentuer l'aspect professionnalisant de la formation : on ne peut que recommander de poursuivre les démarches dans ce sens. Il pourrait être judicieux d'impliquer davantage les sociétés ou les branches professionnelles au travers de partenariats formalisés. Cette démarche garantit des liens solides et pérennes avec le monde professionnel surtout, dans un contexte d'apprentissage.

Le conseil de perfectionnement doit se réunir au minimum une fois par an pour jouer pleinement son rôle de régulateur et pour être réactif face aux évolutions de la spécialité.